

FRANCE MAYOTTE

FMM N°1878 du vendredi 16 novembre 2018 - Prix de vente :

MATIN

Crise à Mayotte :

Le collectif bloqué par la police...

Focus du jour / Agir Pour l'Environnement

Il est devenu impératif de lutter collectivement contre les feux de forêt et la culture sur brûlis

MARACHI
Electricité Générale

0639 058 499
marachi.cyril@gmail.com

Cyril TOIOUFIKI
Electricien Qualifié

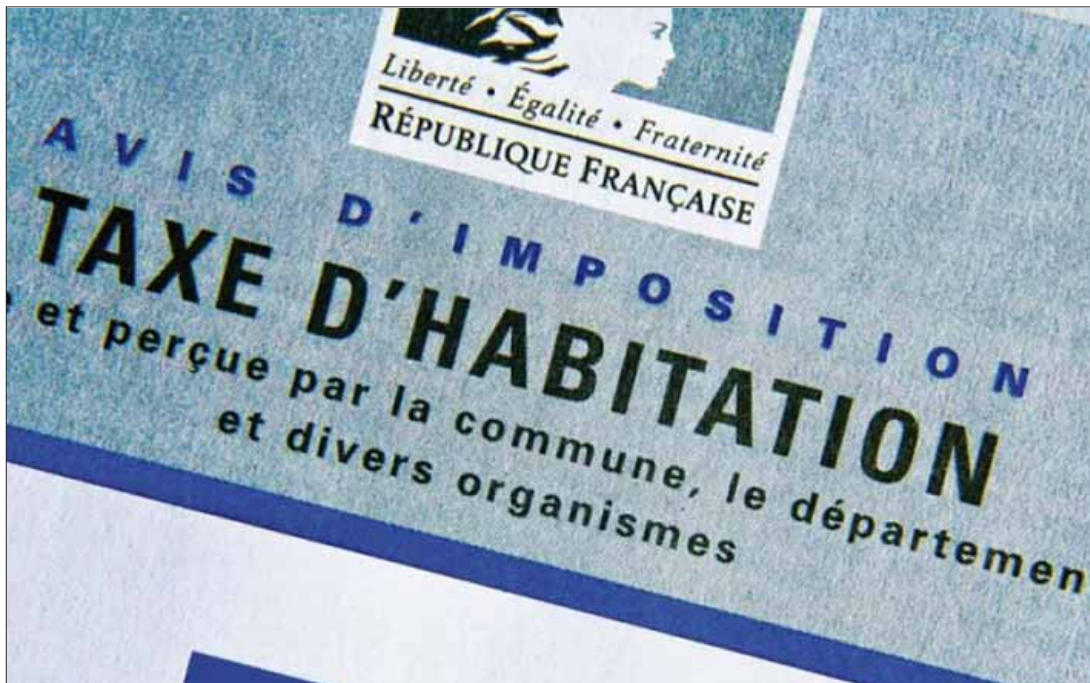
Siren 820 912 053 APE : 4321A
19 Bis Rue Mosquée Nguizi M'tsapéré 97600 Mamoudzou

Taxe d'habitation : une intercommunalité à la main lourde

Triste record

Mouvement national
Pas de gilets jaunes samedi à Mayotte

Production locale
La brique à crue est homologuée



Justice
Avocats contre le projet de loi de réforme annoncé



CAROMAY

CRÉATEUR DE QUALITÉ

Route Nationale de Kawéni, 97600 Mayotte - Tél. 0269 66 25 11



MEUBLES



FAÏENCES



CARRELAGE



Agir Pour l'Environnement

Il est devenu impératif de lutter collectivement contre les feux de forêt et la culture sur brûlis

Sur les hauteurs de Kahani, la forêt a brûlé, le résultat de plusieurs incendies volontaires ... L'objectif ? Défricher pour planter et développer les parcelles d'agriculture à vocation illégale sans contrôle des produits phytosanitaires employés, alimentant les marchés illégaux et les vendeurs sur le bord des routes. En un mot des incendies volontaires qui sont le pur produit de l'économie informelle qui continuent de faire des ravages. La culture sur brûlis est interdite et pourtant, elle est omniprésente.



MARACHI

Électricité Générale

Urgence
Installation
Mise au norme
Maintenance
Conseil

La Sécurité
Notre souci majeur
La garantie
sur vos travaux
La proximité
toujours à l'écoute
La disponibilité
24h/24h - 7j/7

Qualifié

Électricien

Compétence et sécurité

0639 058 499
marachi.cyril@gmail.com

Ce papier n'a pas pour objectif de dresser un état des lieux de cette économie informelle. Modèle économique qui empêche sur la plupart des secteurs d'activité, l'économie locale et formelle de décoller, ces activités privent les collectivités et l'Etat de ressources indispensables au développement du territoire, créent des situations de concurrence déloyale entre les commerces légaux et les commerces illégaux, alimentent la clandestinité et exposent les habitants à des risques sanitaires insoupçonnés. Cet article a pour objet de dresser un constat des conséquences environnementales irréversibles des feux de forêt provoqués ces dernières semaines sur les hauteurs de Kahani mais aussi dans bien d'autres lieux de l'île.

La destruction de la forêt a des conséquences sur la faune locale, nombreuses sont les espèces qui vivent dans les forêts mahoraises ... Le plus connu de tous le maki. Combien d'animaux perdent la vie pendant l'incendie ? Et combien vont mourir parce qu'ils auront perdu leur lieu d'habitation et d'alimentation les rendant ainsi plus vulnérables ? Que dire également des espèces d'insectes, de petits rongeurs et des oiseaux qui peuplent les forêts, certaines de ces espèces sont endémiques, leur disparition serait une perte irréversible pour la biodiversité mondiale.

Les feux de forêts ont aussi des conséquences sur la flore ; bien évidemment, à court terme, le feu détruit la flore présente sur place qui sera remplacée par de probables cultures de maraichage. Certains spécialistes disent ici et là que le feu de forêt est une aubaine pour l'écosystème local, mais ne nous y trompons pas, allons plus loin que cette vision de court terme, lorsque la forêt brûle, son cycle naturel est perturbé. Dans le cas d'un incendie pour la supprimer, elle ne repoussera pas, les essences disparaissent, les espèces indigènes sont détruites et les plantes envahissantes prolifèrent. Ce sera le cas à Kahani comme ailleurs, en bordure des cultures, les plantes envahissantes se développeront très probablement. Bien évidemment, ces feux ont une conséquence sur la qualité de l'air en rejetant du dioxyde de carbone. Précisément lors de l'incendie, la présence de déchets fait craindre que des substances chimiques et toxiques aient pu aussi être rejetées augmentant d'autant les particules se répandant dans l'air que nous respirons. Ces rejets contribuent, donc, à l'augmentation des gaz à effets de serre qui accélèrent le réchauffement climatique. Ce

La culture sur brûlis fruit de l'économie informelle



phénomène génère de plus nombreuses périodes de forte sécheresse qui rendent encore plus vulnérable la forêt aux incendies et surtout aux zones de brûlage hors de contrôle qui ravagent beaucoup plus que ce que les futurs agriculteurs illégaux avaient prévu initialement.

Le feu aussi, et les cendres détruisent une partie non négligeable des éléments nutritifs contenus dans les terres de surface. Le feu et la destruction de la flore érodent les sols, exposant les zones à risques naturels très présents sur notre territoire. Si le sol n'est plus retenu par les plantes qui le recouvrent, à l'oc-

casion des pluies intenses de la saison des pluies, l'eau entrainera avec elle la terre en ruisselant occasionnant dans la moins pire des situations, l'envasement de rivières puis du lagon ... Et dans le pire des cas, des glissements de terrain et des coulées de boue synonymes de victimes humaines comme en début d'année à Koungou.

Un sol pauvre et érodé présente une moindre capacité à absorber l'eau de pluie, accélérant encore les risques de glissement de terrain et de coulée de boue. Un sol plus pauvre a donc des conséquences sur la disponibilité de la ressource en eau, si le sol présente une moindre capacité à absorber l'eau de pluie, la ressource en eau vitale pour notre territoire est en jeu. N'oublions pas que 80% environ de l'eau que nous utilisons provient d'une production naturelle d'eau de surface. Si l'eau ne pénètre plus le sous-sol, les nappes phréatiques ne se rechargent par correctement, le ruissèlement ne s'effectue pas non plus dans de bonnes conditions, ralentissant le débit des rivières qui alimente les captages de

production d'eau potable.

Dans certains cas, ces feux volontaires deviennent hors de contrôle, les pompiers interviennent et les produits chimiques utilisés pour éteindre les feux souillent les sols et les eaux à proximité de la zone et nuisent indubitablement à la biodiversité environnante.

Enfin, les forêts à travers le monde sont un réservoir absorbant le CO₂ produit par les activités humaines notamment. La végétation s'alimente en partie avec ce CO₂. Quand le CO₂ est stocké par les forêts, il limite le réchauffement climatique. Les forêts tropicales présentent les meilleures capacités de stockage au monde de carbone. Le recul de la forêt mahoraise constaté par tous les observateurs contribue donc à la réduction de capacités mondiales de stockage de CO₂.

Les conséquences pour les conditions de vie sur terre sont énormes et on ne le mesure pas suffisamment.

Enfin la présence de déchets en quantité à proximité du feu montre que la zone est fréquentée, des déchets ménagers sont bien présents et surtout comme trop souvent des déchets d'activité économique. Le brûlage des déchets génère des pol-



Une pratique qui a la vie dure et qui appauvrit les sols...

lutions atmosphériques réelles avec des conséquences sur la santé. Cette mini décharge sauvage de déchets d'entreprises, on la retrouve malheureusement dans toutes les communes : déchets d'activités économiques, matériels cassés sont régulièrement abandonnés aux 4 coins de l'île par des entreprises ne voulant pas payer pour l'élimination de leurs déchets. Il est largement temps que les collectivités imposent aux entreprises d'assumer leurs responsabilités environnementales : payer pour éliminer les déchets produits au travers de la redevance spéciale, cette dernière implique le paiement obligatoire d'une contribution pour la prise en charge des déchets produits. Cette taxe renvoie néanmoins au début du propos de ce papier : les activités informelles passeront au travers des mailles du filet et ne paieront pas, pourtant elles présenteront leurs déchets à la collecte faisant reposer le coût de la gestion de ces déchets sur les entreprises régulières qui elles sont confrontées à une pression fiscale inégalée qui pénalise leur développement et remet en cause la compétitivité de leur activité face à celles qui sont illégales. En conclusion, la cause réelle de tous ces désagréments est bien l'ac-



tivité économique irrégulière illégale face à laquelle les autorités compétentes sont visiblement démunies pour la réguler. Chacun d'entre nous peut, cependant jouer un rôle

dans la lutte active contre les activités informelles. Dans le cas de l'agriculture, arrêtons d'acheter des fruits et des légumes sur le bord des routes ou dans les marchés illégaux.

Privés de débouchés, ces agriculteurs fraudeurs devront changer leurs façons de faire.

Anne-Constance Onghéna



TAYOTTE
BUREAU

Meubles et décoration pour la maison !

02 69 62 58 66

NOUVEAU MAGASIN

A Kaweni (derrière Canal)

